

Échéancier de l'appel à projet

Année scolaire 2013/2014	Implantation de l'expérimentation dans 2 établissements
Octobre	Lancement de l'appel à projet au niveau national
Février	Sélection des 2 établissements pilotes
Avril	Réunion de présentation du dispositif à destination des équipes éducatives, des représentants des élèves et des parents d'élèves des deux établissements sélectionnés
Juin	- Constitution du comité de coordination dans chaque établissement - Formation des équipes éducatives au volet I du dispositif, « la résolution de conflits » (2 jours)
Année scolaire 2014/2015	Poursuite du projet
Septembre à juin	Formation de l'ensemble des apprenants au volet I (gestion de conflits) par les personnels d'enseignement et d'éducation (ateliers) des deux établissements avec bilans intermédiaires
Juin	Réunion du comité de coordination pour le bilan final de la mise en place du volet 1
Année scolaire 2015/2016	Mise en place des élèves médiateurs
Pré-rentrée	Formation des enseignants au volet II du dispositif, « mise en place de la médiation par les pairs » (2 jours)
Octobre	Sélection des élèves médiateurs
Novembre	Formation des élèves médiateurs (2 jours)
Décembre à juin	Suivi et analyses de pratiques des élèves médiateurs (3 ateliers d'une demi-journée chacun par établissement)
Juin	Réunion finale du comité de coordination, bilan de l'application des volets I et II et perspectives

Contacts et renseignements :

Anne SAUBUSSE (anne.saubusse@educagri.fr)

Alain MANUEL (alain.manuel@aducagri.fr)

tél. 04 66 65 65 65

Intervenante :

Elisabeth Collard - Association « Couleur Médiation »

www.institutpacifique.com

www.enviescolaire.fr



Cette action est cofinancée par l'Union européenne

Envie Scolaire

Une action proposée par SupAgro Florac



Élèves Médiateurs dans l'Enseignement agricole

Expérimentation

ÉLÈVES MÉDIATEURS dans l'Enseignement agricole

Présentation générale

Les publics de l'Enseignement agricole évoluent ainsi que les problématiques qui leurs sont liées : climat scolaire, vivre ensemble, apprentissage de la citoyenneté... Une démarche de prévention et de régulation des conflits, par le biais d'un dispositif de médiation par les pairs en milieu scolaire, constitue une réponse pertinente et innovante. Une expérimentation dans deux établissements pilotes appuyée par l'équipe de SupAgro Florac est ainsi programmée en 2013/2014.

Ce dispositif a été initié par l'Institut Pacifique au Québec en 1998. Suite aux résultats des recherches conduites pendant quatre ans par plus de 35 chercheurs, le programme « Vers le pacifique » a été implanté au Pérou, en Bolivie, au Liban, en Suisse et en France. À ce jour 930 écoles et près de 300 000 élèves dont 6000 médiateurs ont été formés. Les savoir-faire développés dans le cadre de ce dispositif ont été reconnus par l'Unesco, ce qui démontre les besoins réels auxquels il répond.

Un partenariat avec l'Institut Pacifique nous permet de bénéficier d'une expertise forte, notamment grâce à la collaboration d'Élisabeth Collard de l'association « Couleur Médiation », accréditée par l'Institut Pacifique depuis 2001.

Une action innovante visant la responsabilisation de l'élève



Objectifs généraux de l'expérimentation

- ❖ Mieux comprendre les difficultés relationnelles rencontrées dans l'école qui nuisent à la construction d'un climat propice aux apprentissages et au vivre ensemble.
- ❖ Expérimenter avec les élèves, en co-animation avec les équipes éducatives, une action innovante favorisant la responsabilisation de l'élève et le développement de compétences psychosociales, dans le cadre d'un projet de prévention et de régulation des conflits.
- ❖ Contribuer à la formation des personnels éducatifs de l'Enseignement agricole sur la gestion et régulation de conflits.
- ❖ Valoriser et diffuser les résultats de l'expérimentation.
- ❖ Transférer l'expérimentation auprès des équipes éducatives par une démultiplication dans les établissements intéressés par la démarche.

Mise en œuvre et implantation

Le volet 1 — formation à la résolution de conflits — (1^{re} année) est constitué :

- ❖ D'un apport théorique sur la prévention des conflits, leur gestion par la négociation et la médiation.
 - ❖ D'une approche pratique favorisant la compréhension du processus des situations conflictuelles et violentes génératrices de conflit et d'anxiété.
- Elle est dirigée à l'attention des adultes de la communauté éducative, qui seront par la suite chargés de former l'ensemble des apprenants de leur établissement par le biais de neuf ateliers répartis tout au long de la première année.

Le volet 2 — la médiation par les pairs — (2^{de} année) concerne les adultes de l'équipe éducative ainsi que les élèves volontaires engagés dans le dispositif de médiation. Différentes étapes se succèdent, de la formation des adultes, à la sélection puis l'accompagnement des élèves médiateurs (formation, suivi, analyse de pratique...)



Une approche pratique favorisant la compréhension du processus des situations conflictuelles

Faciliter la construction d'un climat propice aux apprentissages

Résultats attendus dans les établissements

- ❖ Prévenir les comportements violents de jeunes et lutter contre la banalisation de la violence.
- ❖ Favoriser la construction d'un climat propice aux apprentissages et au bien être des élèves.
- ❖ Promouvoir la citoyenneté et le vivre ensemble.
- ❖ Développer des compétences psychosociales et émotionnelles susceptibles de favoriser l'intégration sociale, scolaire et professionnelle des élèves.
- ❖ Favoriser la construction de nouvelles compétences pour les adultes de la communauté éducative facilement opérantes et ré-adaptables dans d'autres contextes.

